



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0230

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Mise en place du dispositif régional Sécurise'Ra sur Lyon - Convention avec l'association Alliés pour le programme d'actions 2008-2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0230**

commission principale : développement économique

objet : **Mise en place du dispositif régional Sécurise'Ra sur Lyon - Convention avec l'association Alliés pour le programme d'actions 2008-2009**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion des ressources humaines, un enjeu pour les entreprises

La territorialisation de l'action économique de la Communauté urbaine est une priorité dans la stratégie de développement économique. Cette action permet notamment de mieux connaître les attentes des entreprises et leurs préoccupations au quotidien.

L'une des premières préoccupations de celles-ci concerne la gestion de leurs ressources humaines. En effet, notamment pour les petites et moyennes entreprises, les problématiques d'embauche (identification du besoin, établissement des fiches de postes, recrutement), d'intégration des salariés dans l'entreprise, de gestion prévisionnelle de l'emploi, voire d'organisation interne aux entreprises sont des aspects souvent mal ou partiellement traités.

Des outils mis en place par le Conseil régional

Afin de répondre à cette problématique, le Conseil régional a développé un dispositif d'accompagnement des entreprises sur le volet gestion des ressources humaines destiné aux entreprises et aux établissements de moins de 250 salariés, avec une priorité pour les entreprises et les établissements de moins de 50 salariés.

Sécurise'Ra intervient sur les thèmes suivants :

- le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés,
- la lutte contre les discriminations à l'embauche,
- la mobilité des salariés et la promotion professionnelle et sociale,
- la gestion des âges et transmission des savoirs,
- la lutte contre toutes les situations de précarité,
- l'accompagnement des opérations de mutation.

Pour cela, Sécurise'Ra met à disposition des territoires :

- 10 cabinets conseil en gestion des ressources humaines, intervenant sur le diagnostic et la mise en place d'outils en direction des entreprises (interventions pouvant aller jusqu'à 11 jours),
- 3 cabinets de conseil en ingénierie et montage d'opération (ingénierie financière, assistance des structures pilotes, aide à l'élaboration de projets).

Afin de décliner ce dispositif, il est prévu qu'une structure soit désignée animatrice du dispositif Sécurise'Ra au sein de chaque Contrat territorial emploi formation (CTEF). Cette structure d'animation de Sécurise'Ra a pour mission :

- de mettre en place les plans d'action définis par le Contrat territorial emploi formation (CTEF) (quelles entreprises cibles ? Quels besoins en ressources humaines sur le territoire ? Quels grands objectifs assignés sur le territoire en terme d'amélioration de la gestion des ressources humaines ?),
- d'assurer la communication auprès des PME : mise en place des outils de communication, implication des partenaires, sensibilisation des chefs d'entreprises,
- de mettre en relation les entreprises avec le(s) cabinet(s) conseil mandaté(s) par le Conseil régional, valider le cahier des charges de l'intervention, faire le suivi des diagnostics et réceptionner les bilans.

La déclinaison de cette action sur la Communauté urbaine

Afin de mettre en œuvre ce dispositif sur son territoire et de proposer aux entreprises un nouveau service, la Communauté urbaine a décidé d'intégrer cette action au contrat d'agglomération et a développé cette action sur l'ensemble de son territoire.

A cette fin, la Communauté urbaine a conventionné en 2007 avec des structures locales pour assurer cette animation locale et cette diffusion auprès des entreprises. La couverture territoriale retenue est la suivante :

- CTEF ouest : Techlid pour les Conférences des maires ouest nord et Val d'Yzeron ; Comité de bassin d'emploi Lyon-sud pour la conférence Lônes et Coteaux du Rhône,
- CTEF "est" : Comité de bassin d'emploi Lyon-sud,
- CTEF centre : association Alliés.

Mise en œuvre sur le CTEF centre

Le CTEF centre regroupe la ville de Lyon et les conférences des maires Plateau nord et Val de Saône.

Alliés, qui gère aussi le Plan local d'insertion par l'emploi (Plie) et la plateforme emploi sur la ville de Lyon, avait animé le dispositif précédent Ecrins entre 2004 et 2006 sur Lyon (29 entreprises accompagnées).

Grâce à cette expérience, Alliés a développé un savoir-faire sur ces thématiques et une méthodologie d'approche des entreprises. Dans le cadre de Sécurise'Ra, l'association Alliés s'engage à :

- mettre en place le dispositif sur l'ensemble du territoire CTEF centre, en respectant les règles de gouvernance de cette action fixées par la région Rhône-Alpes :
 - . mise en place d'un groupe de travail Sécurise'Ra,
 - . développement d'un partenariat avec le CTEF ;
- développer des actions collectives à destination des PME sur ce même territoire,
- développer des actions individuelles pour les PME de ce même territoire pour la gestion interne des ressources humaines.

Le bilan de la première période

Au cours de la première année de fonctionnement du dispositif, les actions suivantes ont été conduites :

- 26 très petites entreprises (TPE) mobilisées et accompagnées sur des problématiques de ressources humaines,
- 15 très petites entreprises (TPE) engagées dans deux actions collectives (recrutements liés à des projets d'innovation et services à la personne),
- l'implication des acteurs locaux du territoire concerné (réseau Revals, association Alynovals, ANPE, Agefos-PME, ALE Espace cadre, Agence Bachut pour les services à la personne, service développement économique de la ville de Rillieux la Pape).

Le financement

La Communauté urbaine souhaite apporter à nouveau, pour la période 2008-2009, sa contribution financière pour la mise en œuvre de ce projet sur la deuxième année à hauteur de 60 000 €.

Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat d'agglomération entre la région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine.

Les indicateurs

Il est prévu dans la convention des indicateurs de résultats :

- les modalités d'animation et de gouvernance du projet mises en place,
- la réalisation d'au moins deux actions collectives sous réserve des objectifs et des choix de la commission ressources humaines du CTEF centre,
- la réalisation de 30 diagnostics individuels ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement et une subvention de 60 000 € à l'association Allies portant sur la mise en place d'une animation et d'un travail autour des ressources humaines et de la gestion prévisionnelle des emplois à l'échelle du CTEF centre (ville de Lyon, conférences des maires Plateau nord et Val de Saône) pour la période 2008-2009.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec l'association Allies qui prévoit les modalités de versements suivantes :

- un tiers de la subvention se fera sur présentation d'un appel de fonds et du programme d'actions pour l'année, soit 20 000 €,
- deux tiers de la subvention sur présentation d'un bilan de l'année et d'un appel de fonds, soit 40 000 €.

3° - La dépense correspondante de 60 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0851, selon la répartition suivante :

- un tiers en 2008, soit 20 000 €,
- deux tiers en 2009, soit 40 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.